

Lutter contre la précarité menstruelle en milieu pénitentiaire : comprendre, prévenir, agir

Cette formation est organisée au sein des structures pénitentiaires et des structures partenaires du milieu pénitentiaire souhaitant se former aux enjeux de la santé menstruelle et de la précarité menstruelle dans leurs établissements. Elle vise à renforcer les compétences de chacun.e pour mieux prévenir la précarité menstruelle et soutenir, dans l'accompagnement quotidien, les publics menstrués accueillis. Nous vous invitons à envoyer un mail à : muriel.massin@regleselementaires.com pour planifier une formation.



PRÉREQUIS À LA FORMATION :

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

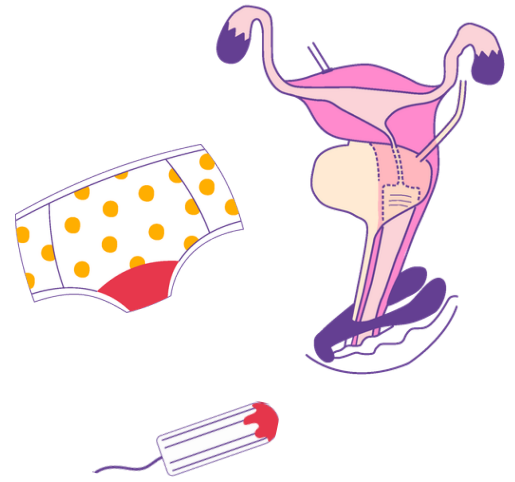
- Questionner les représentations liées aux règles pour briser les tabous qui y sont liés
- Comprendre les conséquences sanitaires, psychologiques et sociales de la précarité menstruelle
- Pouvoir identifier les signaux d'une situation de précarité menstruelle et/ ou d'une pathologie
- Savoir expliquer simplement la physiologie des règles au public accompagné
- Disposer des informations pour accompagner le public dans l'utilisation des protections périodiques
- Être plus à l'aise et outillé-e pour parler des règles avec le public accueilli

MODALITÉS DE LA FORMATION :

- Public : Personnel pénitentiaire, intervenant·es en milieu carcéral, professionnel·les de santé, professionnel·les d'associations ou d'organismes accompagnant des personnes en situation de précarité, ainsi que travailleurs sociaux en lien avec le milieu pénitentiaire.
- Durée : 6h00
- Format : présentiel
- Nombre de stagiaires : 10 à 20 stagiaires
- Délais d'accès : Les structures intéressées par la formation doivent nous contacter au minimum deux mois avant la planification de cette formation
- Modalités d'accès : pour toute demande, contactez-nous à cette adresse mail : muriel.massin@regleselementaires.com

PROGRAMME SYNTHÉTIQUE DE LA FORMATION :

- Les représentations autour des règles
- Le tabou des règles
- La précarité menstruelle, de quoi parle-t-on ?
 1. Définition
 2. Les conséquences sanitaires, sociales et psychologiques
 3. Le coût sociétal et financier des règles
 4. Les signaux d'alerte de la précarité menstruelle
 5. Comment agir dans sa structure ?
- La physiologie des règles : appareil génital et cycle menstruel
- Les produits périodiques jetables et lavables
- Mises en situation d'écoute
- Jeu de la ligne "on débat ensemble"
- Groupes de travail "agir contre la précarité menstruelle dans ma structure" et restitution collective
- Présentation des ressources et des outils



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Règles Élémentaires assure des formations accessibles à toutes et tous en s'assurant au préalable que le lieu de la formation est adapté aux stagiaires présent·e·s. Célestine, référente handicap est disponible à l'adresse celestine.urruty@regleselementaires.com pour accompagner les stagiaires en situation de handicap. Au sein de l'équipe nos formateur·ices sont formé·es à l'accueil des stagiaires en situation de handicap.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES :

La formation repose sur une approche pédagogique active et participative :

- Apport du socle de connaissances théoriques : vulgarisation scientifique
- Travail sur les représentations
- Mises en situation
- Analyses de situations vécues ; échanges de pratiques et de témoignages entre professionnel·les
- Débat mouvant
- Aide au passage à l'action : transmission d'outils de sensibilisation, posture d'écoute et d'accompagnement des publics menstrués





MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Questionnaire de connaissances (initial et final)
- Participation active des stagiaires
- Mises en situation
- Qualité des productions de groupe
- Restitutions associées

L'évaluation de la formation se fera en deux temps via :

Le jour de la formation :

- Un questionnaire initial d'évaluation des connaissances
- Un questionnaire final d'évaluation des connaissances qui correspond aux objectifs de la formation
- Un questionnaire d'évaluation de notre formation dans sa globalité

6 mois après la formation :

- Un questionnaire d'évaluation de l'impact des actions qui ont pu être mises en place dans votre structure, un point d'accompagnement et d'évaluation de l'action en visioconférence

